

7/12/35

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé  
 du conseiller Henri Brassard Que la séance soit  
 levée

Adopté

Alfred Sélinde  
 Secrétaire-Trésorier

Canada  
 N de Québec

Municipalité du Village de Labelle

et de Montcalm

4/1/36

A'une session régulière du conseil municipal  
 du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure  
 ordinaire des séances du dit conseil, samedi le  
 quatre janvier mil neuf cent trente-six, conformé-  
 ment aux dispositions du Code Municipal de la  
 Province de Québec et à ses amendements à laquelle  
 session sont présents, M. P. Forget Maire et messeurs  
 les conseillers Wilfrid Machabée, Henri Brassard  
 Nephelatic Drouin, Henri Brassard, Delphis Dauphin  
 formant quorum sous la présidence de M. P. Forget  
 le Maire

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé  
 du conseiller Wilfrid Machabée Que les minutes des sept  
 décembre mil neuf cent trente-cinq soient adoptées & signées

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du  
 conseiller Wilfrid Machabée Que en amendement à la  
 résolution passée le sept décembre mil neuf cent trente-  
 cinq, seuls les propriétés sur lesquels sont dues des  
 taxes de l'année 1934 et antérieures soient mises en  
 vente au conseil de comté en réclamation des taxes

Adopté

4/1/36

Le secrétaire devra écrire à notre aviseur légal, pour informations sur la responsabilité des propriétaires pour taxe d'eau de locataire

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Charles Brassard que les châssis doubles soient finis. Le travail est confié à M. John Vallée qui devra les vitrer, les mastiquer, donner une couche de peinture, et les poser avec crochets et fermetures, au prix de \$0.50 châssis éléments et crochets fournis par M. Vallée

Baupé

Il est proposé par le conseiller Després Dauphin secondé du conseiller Wilfrid Machabée que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Joseph Dubé		\$ 4.00
ad		\$ 6.25
Imprimerie des Formules Provinciales		\$ 1.74
Wilfrid Machabée		\$ 4.40
Mélasippe Forget		\$ 28.75
P. E. Forget		\$ 131.75
Alfred Bélisle		\$ 13.75
Alfred Bélisle		\$ 4.90
	Re. Honoraires	
	Re. Honoraires Ministère	

Ont été lus à cette assemblée lettres suivantes

Galerie Baillargeon	Re. Ottawa	18/12/35
Copie adressée à l'Honorable Honoré Mercier		17/12/35
Ministère des Travaux Publics	Re. Valiquette	12/12/35
Bell Telephone Co	Re. Pan	19/12/35
Dion & Dion		19/12/35 & 18/12/35
Cornand Parent	Re. Vérification	19/12/35

4/1/36	Wilson & Lafleur	Re Codes Mun.	28/12/35
	Beel	Telephone & Plan & Plans de Résolution	27/12/35
	Deon & Deon		30/12/35
	Collège des Médecins		30/12/35
	J. Landriville		28/12/35

Il est proposé par le conseiller Desphés Dauphin  
secondé du conseiller Henri Brassard Que la  
séance soit levée

Adopté

Auguste Bélisle  
Sec. Trésorier

M. Forget  
Maire

Canada

Prov. de Québec

Dist de Montcalm

1/2/36

### Municipalité du Village de Labelle

A une session générale du Conseil Municipal  
du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure  
ordinaire des séances du dit Conseil samedi le  
premier février mil neuf cent trente-six, conformément  
aux dispositions du Code Municipal de la Province  
de Québec et à ses amendements à laquelle session  
sont présents Monsieur M. Forget Maire et messieurs  
les conseillers Wilfrid Duchabé, Charles Brassard  
Méphistaké Drahér, Henri Brassard Desphés Dauphin  
formant quorum sous la Présidence de Son Hon-  
neur le Maire

Il est proposé par le conseiller Desphés Dauphin  
secondé du conseiller Henri Brassard Que les  
minutes du quatre janvier mil neuf cent trent  
six soient adoptées et signées

Adopté

1/2/56

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard  
second du conseiller Wilfried Machabée Que les  
comptes de Messieurs La Haethuis @ \$1280 et l'édifice  
Mayer à \$800 " Re agrandissement du Théâtre et cons-  
tructions des panneaux soient acceptés et payés. *Adopté*

Contrat de Bell Téléphone les devra être demandé  
et réponse devra être donnée à leur lettre dernière  
en date du *leur* expliquant que nous  
serons plus en mesure de voir à l'acceptation de la  
résolution demandée.

Mon Honneur le Maire donne lecture d'une lettre  
de M. le Magistrat D. Lalonde au sujet d'une nou-  
velle enquête Re Indigent Vinet. Des Témoins de-  
vront être avisés de la date de cette enquête et con-  
voqués à telle fin.

Attendu que le conseiller Edouard Dufours s'est  
absenté de la Municipalité sans permission du Conseil  
pendant trois mois consécutifs et qu'il lui a  
été impossible d'agir comme conseiller pendant la  
même période

Attendu les dispositions de l'article 237 C. M.

Il est proposé par le conseiller Joseph D'Arpigny  
second du conseiller Wilfried Machabée Que la  
charge de conseiller Edouard Dufours au siège vacant  
soit déclarée vacante pour les raisons ci-  
dessus mentionnées et qu'instructions soit données  
au secrétaire - trésorier de convoquer une séance  
spéciale du conseil pour nommer quelqu'un  
pour occuper la charge de conseiller au siège vacant. *Adopté*

1/2/26 Demande devra être adressée à M. E. Shaw, Gerant de la Compagnie Internationale Re Groupe de Bois par nos représentants.

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Charles Brassard Que la demande de souscription par l'association Sportive de Labelle adressée à ce conseil soit prise en considération et suspendue pour étude. Et que la salle Municipale chauffée soit laissée gratuitement le dimanche après-midi à la disposition des skieurs et spectateurs lors de tournois de skis, courses, concours etc. Adopté

Il est proposé par le conseiller Michel Machabée secondé du conseiller Nephthalès Maher Que demande soit adressée aux compagnies des gazolin et Service d'Électricité Publiques aux fins d'obtenir que la gazoline soit livrée à Labelle aux mêmes prix que Conception et St-Jovite Adopté

Le Secrétaire devra écrire aux fins d'obtenir les prix pour du tuyau de fer de 5 et 6 pouces et accessoires et autres articles nécessaires.

Ont été lus à cette séance lettres suivantes

Raoul Warnet Re Installations fournaise pour la salle Municipale, offert à \$135.00 mais à une entente réduite à son prix de \$100.00 date 13/1/26  
Dion & Dion Re Opinion Règlement Taxe d'Écran et vacance de conseiller date du 23/1/26

Magistrat Donat Lalonde Re Enquête Ombre pour le conseil

1/2/36 Bell Telephone Co 25 janvier 1936  
 Autres lettres reçues du Bell Telephone avec réf. ou  
 données par le secrétaire  
 Magistrat Donat Palonde Mc Indegmes de la Courdy  
 Département des Terres & Forêts de la Prov de Québec  
 Association Sportive de Labelle 31/1/36  
 Dr J A Verrier 28/1/36  
 Dr J N Le Paquette 20/1/36  
 M Maurice Palonde 21/1/36  
 Ministère des Travaux Publics, Charres et Pêches  
 & Circulaires 201 - 1935

Il est proposé par le conseil, Weyand MacLachlan  
 seconde du conseil Charles Brassard Que  
 les comptes suivants soient acceptés et payés  
 Régistré Prime Assurance Pont Police no 100590 20.09 /  
 P. E. Troquet Municipal (P) \$ 26.61 /  
 Charles Pharaud Re Agence (P) \$ .80 /  
 Henri Dubé do " \$ 6.70 /  
 Joseph Dubé do " \$ 11.50 /  
 do Municipal " \$ 13.25 /  
 Albert & Péline Agence " \$ 2.00 /  
 Jean Gadbois do (P) " \$ 5.60 /  
 Adélard Péline do " \$ 3.70 /  
 Weyand Troquet do (P) \$ 6.40 /  
 Raoul Wamet do (P) \$ 17.50 /  
 Henri Brassard do (P) \$ 4.80 /  
 Roger Traker do (P) \$ 3.20 /  
 Désire Traker do (P) \$ 1.60 /  
 Rodrique Després do (P) \$ 1.60 /  
 Albert Saindon do ✓ \$ 2.60 /  
 Union des Municipalités (P) \$ 10.00 /  
 Compte d'électrification pour la Saule & Pines 1935 \$ 333.21 /  
 Frais de maille & Remise ✓ \$ 6.16 /

1/2/81

Télégrammes	Expenses		524
Téléphones	"		4854
Express	"		174
Revenus & intérêts	No Emprunt \$20,000.00		1217.50
Bons de l'embourcement	" " \$11,000.00	\$365.75 - \$318.90	
Intérêts dans lequin			36.00
Remise de Taxe Scolaire perçue du conseil de comté			28.10
Trais de vente conseil de comté			7.85
Remise de Taxe des Habitants R. P. Grogan			32.05

Il est proposé par le conseiller Henri Bernard second  
 du conseiller Auguste Machabie que la séance  
 soit levée

*Auguste Machabie*

*Auguste Bégin*  
 Sec. Trésorier

Municipalité du Village de Labelle

Je soussigné Ernest Elarie ayant été nommé conseiller  
 au siège no: deux pour la Municipalité du Village de  
 Labelle, avec ses collègues, j'engage mes vœux et je remplirai  
 bien et fidèlement les devoirs de ma charge et ce  
 au meilleur de mon jugement et de mes capacités

Assesmenté devant moi à Labelle  
 ce vingt-troisième jour de Février Ernest Elarie  
 Mil neuf cent trente-six  
*Auguste Bégin*  
 Sec. Trésorier

1/2/36

Canada

de Québec

de Montréal

Municipalité du Village de Labelle

À une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle régulièrement convoquée par le secrétaire-trésorier au sujet de la nomination d'un conseiller au siège no: 2 en remplacement de M. Édouard Trilpours, demande de souscription par l'Association Sportive de Labelle, installation de journaux pour la salle municipale, affaire indigent Denis Secours Directs & coupe de Bois par les nécessiteux et après avoir préalablement donné à chacun des membres du Conseil, l'assemblée est tenue au lieu et à 4 heures ordinaires des séances du dit Conseil samedi le huit février trois neuf cent trente-six conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements. à laquelle session sont présents Monsieur P. L. Forget Maire et messieurs les conseillers ~~Alfred Marchand~~ Charles Brassard, Nephthalie Maher, Henri Brassard Delfino Dauphin, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Delfino Dauphin secondé du conseiller Henri Brassard Que M. Ernest Clavier soit nommé conseiller au siège no 2 en remplacement de M. Édouard Trilpours. (Adopté)

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard, second du conseiller Delfino Dauphin Que la demande de souscription de l'Association Sportive de Labelle soit prise en considération et remise à la prochaine assemblée (Adopté)

8/2/36

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard  
secondé du conseiller Charles Brassard Que la  
question de fournaise soit mise de côté (renvoyée)  
Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin second  
du conseiller hospitalier Inaher. Que Mr Gaston Hébert  
soit engagé pour défendre notre cause dans l'affaire  
Vinès lundi le 10 février 1886, et au cas de refus  
par Mr Hébert qu'un autre soit choisi

Que le Maire et le secrétaire soient autorisés  
à représenter le conseil dans cette cause  
Adoptée

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé  
du conseiller hospitalier Inaher Que tous les membres  
du conseil présents soient autorisés à ordonner le tuyau  
nécessaire à la réparation du tuyau sur le pont et que  
demande soit soumise à Francis Harkin & Co. d'en  
voyer leur représentant sans charge à la Municipalité  
pour fournir détails nécessaires relativement à l'achat de  
ces matériaux  
Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé  
du conseiller hospitalier Inaher Que la séance soit levée  
Adoptée

Cepes Hébert  
Sec. Trésorier

↓ V. G. G. G. G. G.  
W. W. W. W. W.

Canada  
Pro de Québec  
et de Montréal

Commune du Village de Labelle

27/2/36

Le une session spéciale du conseil municipal  
du Village de Labelle régulièrement convoquée  
par le secrétaire-trésorier au sujet de l'usage de

7/2/36

bois par les nécessiteux, Vente des lot no: 240 au  
 Conseil de Comté St. Natimau Lower les.  
 Bell Telephone les St. déplacement poteaux  
 Tuyaux d'aqueduc sur le pont et demande de  
 secours directs Est après avis préalable  
 donné à chacun des membres du conseil. L'assemblée  
 est tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances  
 du dit conseil, jeudi le vingt-sept février mil neuf  
 cent trente-six conformément aux dispositions  
 du Code Municipal de la Province de Québec et  
 à ses amendements, à laquelle session sont  
 présents. M. Charles Brassard Pro. Maire, et messieurs  
 les conseillers Després Dauphin, Henri Brassard  
 Ernest Carrière, Wilfrid Machabée  
 formant quorum sous la présidence de M. C. Brassard  
 Pro. Maire

Il est proposé par le conseiller Després Dauphin secondé  
 du conseiller Wilfrid Machabée et résolu à l'unanimité  
 que M. Léopold Bégin secrétaire soit et est par les présents  
 chargé de se rendre à St. Laurent lors de la vente  
 au Conseil de Comté le 4 mars prochain, comme  
 représentant du conseil aux fins de protéger les droits  
 de St. Natimau Lower les. au sujet de la mise en vente  
 du lot no: 240 des plans et livre de renvoi officiel du  
 Village de Labèche Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée  
 secondé du conseiller Henri Brassard que M. le  
 secrétaire soit chargé d'adresser une demande de  
 secours-directs au Ministère des Travaux Publics  
 pour un montant de \$500.00 long Comté Pasties  
 pour des nécessiteux. Sur ce montant le conseil  
 s'engage à contribuer pour un tiers du montant

27/2/86

accordé. La distribution de ces secours devant être sous le contrôle de la Municipalité, les provisions en nature seulement seront accordées aux nécessiteux, Or le Secrétaire-Trésorier est par la présente autorisé à émettre à même les dites subventions des bons aux nécessiteux lesquels bons devront porter le sceau de la Corporation et être signé par le secrétaire-trésorier.

Que demandes en rapport avec ces secours soient adressés à nosseigneurs nos députés et M<sup>r</sup> le M<sup>r</sup> Gaigne

Adopté

Il est proposé par M<sup>r</sup> les conseillers Ulpid Machabie secondé des conseillers Henri Brassard.

Que la séance soit levée.

Adopté

Ont été lues à cette séance

Circulaires Ministère des Travaux Publics No 1 et détails y relatifs donnés.

Formule à remplir lue et détaillée

Liste des applicants pour le service-direct Lecture Reel Téléphones. Réplacement poteaux et réclamation y relative

Lectie Gatinneau Poverles Feb 2/1935, No lat no 240

" D Boileau Re coupe de bois 24 Feb 1936

" Philéas Monvolette Re vente lat no 240 30/1/36

" Francis Hankin du 19 Feb 1936

" Paul Kieffer Ministère Travaux & Forêts 10/2/36

" Jean Ant Populeux E & Shaw. 8/2/36

Charles Brassard

Ulpid Bécis  
Sec-Trésorier

Pro-Maire

7/5/36  
Canada

Municipalité du Village de Labelle

Act de Québec et de Montréal  
 A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil samedi le sept Mars mil neuf cent trente-six, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents Messieurs P. Le Forget Maire et messieurs les conseillers Wilfrid MacLachlan, Charles Brassard, Henri Brassard Ernest Alarie, Déphilis Dauphin formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé des conseillers Déphilis Dauphin que les minutes des 1<sup>er</sup>, du 8 et 27 février 1936 soient adoptées et signées Adoptées

Ce cette résolution Son Honneur fait objection sur une résolution passée en date du 27 février, et l'effet de déléguer le secrétaire pour la vente au conseil de l'acte, alléguant que la Municipalité n'avait aucune obligation à faire des dépenses aux fins de protéger la propriété de Hateneau Ponce les Re lot no 240, et que si la compagnie voulait se protéger elle n'avait qu'à y voir elle-même

Monsieur le secrétaire est chargé de demander opinion à son aviseur légal sur les responsabilités des membres du conseil à l'égard des dépenses encourues à tel fin

Remarque est faite à M. P. Valiquette relativement à sa lettre demandant qualification de certains conseillers que ses demandes n'est pas suffisamment précise

7.3/26

Il est proposé par le conseiller Théophile Dauphin secondé du conseiller Charles Brassard Que la Police portant no 3-265 avec consolidés Trust & Casualty Assurance Co. pour couvrir les responsabilités du secrétaire-Trésorier. Que le Bailleur soit renouvelé

Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Macchabé secondé du conseiller Théophile Dauphin Que M. le secrétaire soit chargé de demander au Ministère des Travaux Publics un octroi de \$2,000.00 pour réparations et prolongement de l'Aqueduc dans le Village de Rabell et fournir du travail à nos chômeurs

Adopté

Il est proposé par le conseiller Théophile Dauphin secondé du conseiller Wilfrid Macchabé Que M. le secrétaire-trésorier soit et est par la présente autorisé à émettre des bons quand il s'agira de secourir des gens dans l'absolue nécessité, sur fins de leur procure ce dont il auront le plus besoin.

Les nécessiteux en question devront se présenter dans ces cas, le matin à 8 hrs au Bureau de la Corporation pour s'offrir à travailler si la Corporation en a besoin

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Macchabé secondé du conseiller Charles Brassard

Que les comptes suivants soient adoptés et payés

D. G. G. Dupere	Travail à l'hour	✓	\$ 4.55	P
Bureau des Examinateurs	Inspection Elect.	✓	\$ 5.00	P
Stationnement pour les:	Électrécité	ⓐ	23.25	P
Ubaldo Drouin	Secours Passant	ⓐ	2.03	P
Dme Cleophas Maelli	Lavage Laine	ⓐ	4.00	P
Louis Dauphin	Aqueduc	ⓐ	11.70	P
Naoul Wamit	Id	\$ 5.00 P	43.00	P
Maurice Bruen	Id	ⓐ	13.90	P
René Bruen	Id	ⓐ	4.40	P

7/3/36

Jos. Leharu	Agueneau	(P)	10.40	P.
Rodrigue Despres	Id	(P)	.50	P.
Phosphile Fillion	Id	(P)	1.80	P.
Jean Tadbois	Id	(P)	1.70	P.
St. Edouard Mayer	Id	(P)	11.70	P.
Wilfrid Giroux	Id	(P)	3.60	P.
Joseph Dubé	Id	(P)	25.25	P.
Id	Municy. al	✓	7.50	P.
P. E. Forget		(P)	22.50	P.
Henri Paradis		(P)	3.60	P.
Edilard Bélisle		(P)	5.80	P.

Que ses comptes devront être chargés aux intéressés,  
 de S. A. Dupresne, dépenses pour dégeler Eau.  
 Entretien de Trottoirs aux intéressés  
 Transport de machine de Wamnet pour degelage de l'eau.

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Duchabrie  
 seconde par le conseiller Delphin Dany. Lier  
 Que la séance soit ajournée à une heure p.m.  
 Lundi le 9 mars 1936  
 Adopté

Edilard Bélisle ✓  
 Sec. Fillion

P. E. Forget, Maire ✓

q/b loc  
 Canada  
 of. de Québec  
 et de Montréal

Municipalité du Village de Labelle

À une session générale du conseil municipal  
 du Village de Labelle comme suite à l'ajournement  
 du sept du mois courant, l'assemblée a tenu  
 au lieu et à l'heure ordinaires des séances du  
 dit conseil lundi le neuf mars mil neuf cent  
 trente-six à une heure de l'après-midi conformément

1/3/36

aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents. M<sup>r</sup> Forget Maire et Messieurs les conseillers Wilfrid Machabée, Adelphe Dauphin, Charles Brassard, Ernest Alain formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Adelphe Dauphin Secondi du conseiller Wilfrid Machabée Que le rapport du vérificateur soit pris en considération et acceptation remise à une prochaine assemblée. Adopté

M<sup>r</sup> le Secrétaire devra écrire à M<sup>r</sup> le Député Lagnier l'informant que nous n'avons reçu encore de nouvelles favorables au sujet de la permission demandée pour la coupe de bois pour nos nécessités.

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée Secondi du conseiller Charles Brassard Que la séance soit levée.

Seppilieu  
M<sup>r</sup> Trévorie

M<sup>r</sup> Forget  
Maire

Canada

de Québec

de Montcalm

4/4/36

Municipalité du Village de Labelle

Et une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle (régulière) tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, du dit conseil, samedi le quatre avril mil neuf cent trente-six, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Messieurs M<sup>r</sup> Forget Maire et

4/4/36

messieurs les conseillers, Desphes Dauphin, Welfrid  
Maclabie, Charles Brassard, Nephelie Maler  
Henri Brassard, Ernest Bélair formant quorum  
sous la présidence de son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Desphes Dauphin secondé  
par le conseiller Welfrid Maclabie Que les minutes de  
sept et neuf mars mil neuf cent trente-six soient adop-  
tées et signées Adoptée

Il est proposé par le conseiller Desphes Dauphin secondé  
du conseiller Welfrid Maclabie Que Louis Charland  
soit avisé de produire son acte d'achat pour obtenir  
que la mutation de propriété, demandée. Re lot no 212  
par M. E. Dufours Adoptée

Il est proposé par le conseiller Desphes Dauphin secondé  
du conseiller Welfrid Maclabie, Que le lot no 71 soit  
retranché sur les listes d'arriérages mentionnant terrains à  
rente constituée et porté avec autres arriérages taxes, Drains  
Adoptée

Cavis de motion est donné par le conseiller Henri Brassard  
Qu'amendement soit fait au règlement de taxe de l'eau, l'act  
avis de motion est en suite retiré. Retiré

Cavis de motion est donné par le conseiller Desphes Dauphin  
Qu'à la prochaine assemblée il sera soumis un règlement  
imposant une taxe officielle sur les commerçants de fruits  
et légumes. ainsi que tous commerces dans la Muni-  
cipité dit Taxe de Commerce. Adoptée

Il est proposé par le conseiller Desphes Dauphin secondé  
du conseiller Welfrid Maclabie Que les abou-  
s à l'aqueduc qui ont des animaux au pâturage paye

6/4/36

qui ne boivent ou pour lesquels on ne se sert de l'eau de l'aqueduc, soient exemptés de la taxe d'eau pour la saison d'été, pour ces animaux seulement. Adopté

Il est proposé par le conseiller Delphin Dauphin secondé du conseiller Henri Brassard Que le rapport de vérification fait par M. A Parent pour l'année 1935 soient acceptés, et payés Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid MacLachlan secondé du conseiller Henri Brassard Que des procédures soient prises par action en réclamation des sommes suivantes :

Billet Paul St Jacques	R. Billet compte pour \$99.99
Mrs Vanier Robinson	
Charles & Joan Demorelin	R. Taxe d'eau
Joseph Paradis fils	id
Augustin Paradis	id
J. J. Lacombe	id
Robert Sauriol	id
Horsague Maxime	id
Adelard Fichaud	id
Blodp. Maille	id
Leon Hardy	id
Euclyde Labelle fils	id
Mrs Mrs Eug. Lacroix	id
Mrs Mrs J. B. Richer	R. Taxe de Commerce
Elderic Labelle	R. Taxe d'eau & Frais d'Hopital de son fils

Il est proposé par le conseiller Nestor Mahé secondé du conseiller Henri Brassard Que les comptes suivants soient acceptés et payés

4/4/26	Melquid Machabie			(19)	\$16.20	P
	do			(20)	2.50	P
	Armand Parent			✓	40.00	P
	Ones Kaubier	\$3.00	\$3.00	(21)	6.00	P
	Kéonidas Lavoie			(19)	2.00	P
	Adelard Béline			(22)	.80	P
	Joseph Dubé			✓	5.75	P
	do			(19)	20.75	P
	P.É. Forget			(21)	10.66	P
	Expens. 2.50% Freight \$1.40			(22)	1.90	P

Le secrétaire est obligé d'écrire à Dion & Dion  
 de Taxe témoin.  
 Mme Touchette de St-Faustin Re taxe de Commerce  
 demander à différentes maisons prix des tuyaux galvanisés  
 2 pes 3 pes.

Ont été lues à cette séance lettres suivantes

- Edouard Duguay
- Bure Telephone R. M. N. P. Quinn 23 Mars 1926
- Ministère de la Voirie 19 Mars 1926
- Ministère des Travaux Publics 19 Mars 1926
- M. Maurice Lalonde 11 Mars 1926
- Francis Hankin & Co 20 Mars 1926
- Service Forestier 6 Mars 1926
- Ministère des Travaux Publics 7 Mars 1926

Devront être apportés prochains séances documents touchant affaire  
 Cyprien Labrecq Re \$90.00

Il est proposé par le conseiller Joseph Dauphin  
 secondé du conseiller Henri Bernard que la séance  
 soit levée

C. Béline Sec. Travaux  
 P. E. Forget Maire  
 C. Béline

1986

Municipalité du Village de Labelle

de Québec  
de Montcalm

A une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du Conseil, samedi le deux mai mil neuf cent trente-six, étaient présents messieurs les conseillers Henri Brassard, Charles Brassard Ernest Clarie. Suite de Quorum il a été proposé par le conseiller Henri Brassard secondé par le conseiller Ernest Clarie, Que la séance soit ajournée à jeudi le sept mai courant.

Auguste Séguin Sec. Trésorier

1986  
de Québec  
de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle, comme suite à l'ajournement du deux mai courant et après avis donné aux membres du Conseil absents à la date du 2 mai, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil jeudi le sept mai mil neuf cent trente-six conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents M<sup>rs</sup> Le Forget, Ernest Clarie conseillers.

Il a été proposé et secondé Que l'assemblée soit ajournée à lundi soir le 11 mai 1986

Auguste Séguin  
Secrétaire - Trésorier

11/5/36

Canada

de Québec  
et de Montcalm

## Municipalité du Village de Labelle

À une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du Conseil, faisant suite à l'ajournement du deux et sept courant; et après avoir donné aux conseillers absents lors de l'ajournement l'assemblée est tenue conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Monsieur P. G. Forget Maire et Messieurs les conseillers Charles Brassard, Henri Brassard, Fernand Séguin formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard, second du conseiller Charles Brassard, que les minutes du 4 avril 1936 soient adoptées et signées

Adopté

Objection est faite par M. Fernand Séguin sur la résolution acceptant les comptes à la dernière assemblée et demande est faite par ce dernier que détails soient fournis pour les comptes acceptés depuis 1<sup>er</sup> janvier 1936

que copie des  
comptes

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard second du conseiller Charles Brassard que, la mutation demandée par M. E. Milgroux au sujet du lot 110 212 soit faite au rôle d'évaluation et de perception en faveur de la dite propriété au nom de Dame Bernadette Kingras et rayé le nom de Ed. Milgroux

Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard second du conseiller Charles Brassard que le règlement portant de 81 imposant une taxe sur les commerçants

11/5/36

Canada)

1 de Québec  
et de Montréal

## Municipalité du Village de Labelle

À une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du Conseil, faisant suite à l'ajournement du deux et sept courant; et après avoir donné aux conseillers absents lors de l'ajournement l'Assemblée est tenue conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Messieurs P<sup>re</sup> Forget Maire et Messieurs les conseillers Charles Brassard, Henri Brassard, Fernest Cléaire formant quorum sous la présidence de Le Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard, second du conseiller Charles Brassard, que les minutes de 4 avril 1936 soient adoptées et signées

Adopté

une copie des  
minutes

Objection est faite par M. Fernest Cléaire sur la résolution acceptant les comptes à la dernière assemblée et demande est faite par ce dernier que détails soient fournis pour les comptes acceptés depuis 1<sup>er</sup> janvier 1936

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard second du conseiller Charles Brassard que, la mutation demandée par M. Ed. Milgros au sujet du lot 110 212 soit faite au Rôle d'évaluation et de perception en faveur de la dite propriété au nom de Dame Bernadette Gingras et rayer le nom de Ed. Milgros

Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard second du conseiller Charles Brassard que le règlement portant no 81 imposant une taxe sur les commerçants

11/5/36

des fruits et légumes soit homologués, adoptés et signés

Adoptés

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé du conseiller Fernest Clarie que l'avis de motion du règlement no 82 Re taxe des commerces soit ajournée à la prochaine assemblée, devant être tenue le 18 mai 1936.

Adoptés

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé du conseiller Henri Brassard que les comptes ci-après soient acceptés et payés

René Gauthier	(A)	.80	f
Joseph Dubé	(A)	\$ 5.00	f
Joseph Dubé	(A)	\$ 7.00	f
Francis Hankin	(A)	\$ 185.40	f
John Vallée	(A)	\$ 6.00	f
Albald Marquis	(A)	\$ 1.00	f
Léonidas Lavoie	(A)	\$ 1.60	f
Henri Charrette	(A)	\$ 1.60	f
Belgear Paradis	(A)	\$ 1.60	f
Prudence Maillé	(A)	\$ .50	f
Joseph Valiquette	(A)	\$ 1.40	f
René Gauthier	(A)	\$ 1.00	f
Edelard Bilisle	(A) (B)	\$ 7.00	f
Freight & Exp. pour Re fittings	.12 - .45 (A)	\$ 1.17	f

Ont été lus à cette séance lettres suivantes

- Onu Henri Touchette St Laurent 18/4/36
- Raoul Samis 7/5/36
- Raoul Warnet 2/5/36
- Dion & Dion 7/5/36
- Revue Municipales 25/4/36
- Notaire Paul St Jacques
- Fruchant L. Kermont 18/4/36 Re demande de secours
- do 7/4/36 do

11/5/36

Dion & Dion	21/4/36	
Telegrammes Immediate Terre & Forêts	Arta Renaud	9/4/36
Lewis Bros. Ltd	Re Bois du Suroit	24/4/36
Francis Hankin & Co Limited	do	24/4/36
General Steel Ware Ltd	do	18/4/36
Francis Hankin & Co Ltd	do	18/4/36
Arane Limited	do	23/4/36
A. Paul Hornum & Fils	do	22/4/36
Cement Alarie	Re Comptes	7/5/36
Wilson & Lafleur	Re Leodes	4/5/36
Keel Telephone	Re Pileaux	23/4/36

Il est propose par le conseiller Charles Brassard  
 secondé des conseillers Fernand Alarie Que la séance  
 soit ajournée à lundi le 18 mai 1936 à 7 heures.  
 Adopté

Geoffrile Sec. Tris. ✓      R. Forget ✓  
 Maire

Canada  
 (de Québec  
 de Montréal  
 18/5/36

Municipalité du Village de Labelle

A une session régulière du conseil municipal  
 du Village de Labelle faisant suite aux gouverne-  
 ments du deux, six, et onze mai 1936 et après  
 avis préalablement donné aux conseillers absents  
 à la dernière assemblée, la séance est tenue au  
 lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil  
 conformément aux dispositions du Code Municipal  
 de la province de Québec et à ses amendements,  
 lundi le dix huit (18) mai mil neuf cent trente-six.  
 A cette assemblée sont présents Messieurs R. Forget  
 et messieurs les conseillers Charles Brassard, Fernand  
 Alarie, Hippolyte Dauphin, Fernand Alarie

18/5/66

formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Fernand Alarie Que la séance soit ajournée à neuf heures 7 hrs P.M.

Faisant suite à l'ajournement, de neuf heures et demie, l'assemblée se continue, sont présents M. P. E. Forget Maire, mesmeux le conseiller Charles Brassard, Henri Brassard, Delphin Dauphin Wilfrid Machabée, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Delphin Dauphin secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que le règlement de la taxe de commerce, soit soumis à notre aviseur légal pour opinion avec détails sur dépôt de marchandises en consignation chez un marchand.

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Charles Brassard Que demande soit adressée à la Police Provinciale au fins de faire disparaître les hot-draehines et autres jeux de hasard, immédiatement dans la municipalité. Aussi que le secrétaire soit chargé d'écrire à la Commission des Liqueurs de Québec demandant à la Commission de faire respecter les règlements dans les hôtels concernant la vente de la bière et des vins aux heures réglementées et sur l'observance du dimanche alléguant que plusieurs familles ont porté plainte à ce sujet. Adopté

Il est proposé par le conseiller Delphin Dauphin, secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que M. Dubé soit et est par la présente autorisé à faire les entrées d'aguer

18/5/36 individuelles partout où nécessaires - Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphe Dauphin secondé  
des conseillers Henri Brassard Que l'avis soit donné  
à la Cie Gatinneau d'avoir à régler le compte de  
Ponceau et qu'à défaut de paiement dans les huit  
jours des procédures seront prises sans autre délai  
ou avis Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphe Dauphin secondé  
des conseillers Wilfried Daehabie Que les travaux  
nécessaires à la réparation d'aqueducs soient faits aux  
endroits suivants liste Meinarcl & ch. b. M. Brassard  
Adoptée

Il est proposé par le conseiller Wilfried Daehabie  
secondé par le conseiller Delphe Dauphin Que l'avis  
de motion du règlement de la table d'affaire soit appor-  
née à la prochaine assemblée régulière du 6 juin 1936  
et le projet de règlement remis à notre avisier légal Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphe Dauphin secondé  
des conseillers Wilfried Daehabie Que la séance soit levée  
Adoptée

Secrétaire  
de Trésorerie

M. J. J. J.  
Maire

Commissaire  
de Rivière  
de Montcalm  
6/6/36

### Municipalité du Village de Labelle.

Une session régulière du conseil municipal de  
Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire  
des séances du dit conseil samedi le six juin mil neuf  
cent trente six, conformément aux dispositions du Code Muni-

6/6/36

cejal de la Province de Québec et à ses amendements  
à laquelle session sont présents Monsieur P<sup>e</sup> Forget  
Maire et messieurs les conseillers, Joseph Dauphin  
Welfrid Machabie, Charles Brassard, Henri Brassard  
Ernest Alarie, Nephthalie Trache formant quorum  
sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Joseph Dauphin  
secondé du conseiller Ernest Alarie  
Que la séance soit ajournée à huit heures et demie

La séance avait été ajournée avant huit heures à lundi  
le 15, par Son Honneur le Maire et un conseiller. Le  
dét ajournement est de la différence d'heures chez chacun

Pendant le corp des conseil au complet est présent et la  
séance se continue à huit heures et quinze.

Il est proposé par le conseiller Joseph Dauphin secondé  
du conseiller Welfrid Machabie Que les minutes des  
deux, sept, onze et dix-huit mai mil neuf cent trente-  
six soient adoptées et signées, moins l'objection de  
Monsieur Alarie

Adopté

Il est proposé par le conseiller Welfrid Machabie secondé  
du conseiller Joseph Dauphin Que le compte de M<sup>r</sup> P<sup>e</sup>  
Alarie au montant de \$6.<sup>00</sup> soit accepté et payé

Adopté

Objection est faite par Son Honneur le Maire sur l'acceptation  
du compte de M<sup>r</sup> P<sup>e</sup> Alarie

Il est proposé par le conseiller Welfrid Machabie secondé  
du conseiller Nephthalie Trache Que le compte de M<sup>r</sup>  
E. Harbin soit refusé et non payé

Adopté

6/6/36

Il est proposé par le conseiller Desphes Dauphin secondé  
 du conseiller Henri Brassard Que le secrétaire soit  
 autorisé à écrire au Coocato L'Esperance Reid & Jany  
 au fins de demander un nouveau délai pour paiement  
 de la somme réclamée par ces derniers relativement aux  
 frais de Dr Lavallée, en alléguant que le conseil fera  
 pression sur le Dr J. B. Dion pour que le présent  
 compte soit payé sans retard. Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé  
 du conseiller Charles Brassard Que les comptes  
 suivants soient acceptés et payés.

Coila Raporte	Ent. Poul	(19)	2	6.00	1
Cedilard Béline	Aguance	(19)	8	2.90	1
Exalaphat Labelle	do	(19)		3.80	1
Ernest Forget	do	(19)		4.20	1
Louis Valiquette	do	(19)		5.30	1
Albert Lussidy	do	(19)		5.00	1
Kamphile Trilids	do	(19)		3.60	1
Maurice Brun	do	(19)		2.90	1
Léonidas Lavoie	do	(19)		3.70	1
Joseph Dubé	do	(19)		17.38	1
do	Municipal	(19)		7.00	1
Gaspard Labelle	Aguance	(19)		4.20	1

Adopté  
 Il est proposé par le conseiller Desphes Dauphin secondé  
 du conseiller Nephthalie Disher Que le trou fait sur  
 le terrain de l'ère Natineau en face chg Dr Marchand  
 soit rempli aux frais de la Incorporation. Adopté

Il est proposé par le conseiller Desphes Dauphin secondé  
 du conseiller Emile Clavier Que le secrétaire soit  
 autorisé à acheter 400 quatre cents puds de teneur 2 p

6/6/26

pour réparation d'acqueduc à direction chez les  
messieurs Brassard, et que ces travaux soient faits  
immédiatement. Est que le vieux tuyau actuel  
soit laissé à M. Charles Brassard, sans aucune  
charge en considération du travail fait ou à faire par  
lui pour enlever ce vieux tuyau, & M. Brassard  
changeant sans entrée à ses frais, la ligne étant par  
ce fait même raccourcie de 200 pds environ. Adopté  
Le tuyau devant être acheté chez Plus Homme & Fils ou  
au meilleur marché possible Adopté

Il est proposé par le conseiller Déplis Dauphin  
secondé du conseiller Henri Brassard Que demande  
soit faite au Ministère de la Voie, ainsi qu'à M. le  
Député aux fins de faire terminer les routes à Direc-  
tion Macazo et l'exception côté Est de la Rivière  
Adopté

Il est proposé par le conseiller Déplis Dauphin se-  
condé du conseiller Déplis Michon Que M. Alfred  
Bélisle soit nommé Président d'Electeurs à l'Electio-  
n Municipale Rochaine Adopté

Il est proposé par le conseiller Alcege Macabie secondé  
du conseiller Déplis Dauphin Que le règlement no. 83  
réglementant la taxe de commerce soit promulgué, adopté  
Adopté

Les modifications suivantes ont été faites au projet de  
règlement qui a été soumis.

Ajouter aux items concernant les personnes de la localité  
soumises à la taxe de commerce, "ne payant aucune autre  
taxe d'affaire."

Les classes, Marchand de bois de service, laitiers,  
Boulangers, commerçant de chevaux, barbiers seulement,

6/6/36

Forgeron, medecin, Agent et solliciteur de clients pour  
maison de pension etc, camionneur, charretier, Encanteur,  
Agent d'Assurances, Sable ou liee de terre, Agent  
d'Instruments de musique, Agent d'Instruments aratoires.  
Personnes faisant distribuer des circulaires, ces etampes  
sont enlevées et biffées du règlement et non imposables

Taxe d'entreponeur d'huile ou de gazoline reduite à \$15<sup>00</sup>  
Vendeur d'huile et gazoline possédant des immuebles dans la  
municipalité servant d'entrepôt taxe reduite à \$15<sup>00</sup>  
Vendeur, distributeur, livreur ou colporteur d'huile  
et gazoline vendues aux détaillants dans la municipa-  
lité taxe reduite à \$15<sup>00</sup>

- Régie du Conseil est de fixer la Taxe par le gros marchand à 5<sup>00</sup> Septuor \$3
- Bouchar épicerie résidant depuis douze mois taxe de \$3.00
- Propriétaire de Restaurant \$3.00
- Copropriétaire de Restaurant + Epicerie \$3.00
- Colporteur résidant depuis douze mois \$2.00
- Comme pas placards ont affiché pour cirque, ménagerie de \$3.00

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé de  
conseillers Wilfrid Machabée Que la séance soit levée  
Adopté

Ont été lues à cette assemblée lectures suivantes

- L'Esperance Reid & Tansey. 26 mai et 31 mai 1936
- Devin & Devin 30 mai et Juin 1936
- Emest Allain pour 2<sup>e</sup> fois 7 mai 1936
- Police d'Assurance provinciale 30 mai 1936

Canada  
Prov. de Québec  
Dist de Montréal

Représenté par  
les Jures

L. J. Forgeron  
Maire

Canada  
 St. Pierre  
 et de Montcalm  
 8/7/36

## Municipalité du Village de Labelle

Avis public, est par les présentes donné par Alfred Bélisle Président de l'Élection de Juillet 1936. nommé à cette charge par résolution du Conseil Municipal en date du six juin Mil neuf cent trente-six. Que la mise en nomination pour la charge de conseillers en remplacement de Messieurs

Henri Brassard au siège numéro - 3 -

Nephtalie Maher au siège numéro - 4 -

Charles Brassard au siège numéro - 5 -

Fais trois sortant de charge aura lieu mercredi le huit (8) juillet Mil neuf cent trente-six entre dix heures a. m. et midi, à la salle publique du Village de Labelle.

Et que si à l'expiration du délai fixé pour la mise en nomination aux dites charges, il y a plus que le nombre voulu de candidats à élire pour les dites charges, j'ordonne que la votation se fasse le lundi le treize (13) juillet Mil neuf cent trente-six entre huit heures de matin et six heures de soir à la salle publique du Village de Labelle.

J'ai nommé par commission  
 M. Rolland Lecompte secrétaire d'Élection  
 Donné à Labelle ce vingt-sept  
 me jour de juin Mil neuf cent trente-six.

Alfred Bélisle Pré. d'Élection

Je soussigné Alfred Bélisle domicilié dans  
 Labelle etout dument assermenté dispose et  
 dis : Que j'ai publié et avant écrit  
 en affichant une copie à chacun  
 des endroits suivants savoir :

Sur la façade de l'Eglise Catholique de  
 la dite paroisse de Labelle et sur la  
 façade de la salle publique paroissiale  
 de ce même endroit le vingt septiè-  
 me jour de juin Mil neuf cent trente six  
 en le lisant à la porte de la dite  
 Eglise à l'Issue du Service Divin  
 du matin le vingt huitième jour  
 de juin étant le dimanche suivant  
 immédiatement le jour ou cet avis  
 a été affiché comme susdit.

En foi de quoi je donne ce  
 Certificat ce neuf, neuvième, huitième  
 jour de juillet Mil neuf cent trente six

Alfred Bélisle  
 Rés. d'Élection

Je soussigné Rolland Leconte ayant été  
 nommé par commission Secrétaire d'Élec-  
 tion sur la société Evangile qui  
 je remplirai bien et fidèlement les  
 devoirs de ma charge au mieux  
 de mon jugement et de mes capacités

C'est ce que Dieu me soit en aide  
 Cernante devant moi à Labelle

ce huitième jour de juillet 1936

Rolland Leconte

Résident d'Élection

Rolland Leconte

Canada  
 01 de Québec  
 10 de Montréal  
 8/7/36

Municipalité du Village de Labelle

Une assemblée des électeurs de la Municipalité du Village de Labelle, tenue à la salle publique du village de Labelle le huitième juillet Mil neuf cent trente six à dix heures de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et ses amendements, et à l'avis préalablement donné à cette fin par Alfred Bélisle Président d'Élection en office à l'élection de Mil neuf cent trente six dument publié à la dite Municipalité tel qu'il est offert au certificat de cet avis ensemble inscrit au procès-verbal du dit conseil sous la présidence de M. Alfred Bélisle Président d'Élection

Advenant l'heure de dix heures du matin le Président d'Élection lit l'avis donné pour la présente élection; déclare l'assemblée ouverte et requiert messieurs les électeurs présents de proposer les personnes qui ils ont choisies comme conseillers et Maire de la Municipalité du Village de Labelle

Alfred Bélisle  
 Président d'Élection

Labelle 8 juillet 1935

Proposé par M. Wilfrid Machabé  
garagiste du Village de Labelle

Secondé par M. Néphthalie Maher  
contracteur du Village de Labelle

Que Monsieur Charles Brassard, cul-  
tivateur du Village de Labelle so-  
nit mis en nomination comme conseil-  
ler municipal du Village de Labelle  
au siège No: 5

Wilfrid Machabé  
Néphthalie Maher

Labelle 8 juillet 1936

Proposé par M. Wilfrid Machabé  
garagiste du Village de Labelle

Secondé par M. Néphthalie Maher  
contracteur du Village de Labelle

soit mis Que Monsieur Henri Brassard  
cultivateur du Village de Labelle

soit mis en nomination comme con-  
seiller municipal du Village de Labelle  
au siège No: 3

Wilfrid Machabé  
Néphthalie Maher

Labelle 8 juillet 1936

Proposé par M. Wilfrid Machabé gar-  
giste du Village de Labelle

Secondé par M. Ovide Labelle mené  
sieur du village de Labelle

Je déclare Monsieur Néphthalie Maher contact  
teur du Village de Labelle soit mis  
en nomination comme conseiller  
municipal du Village de Labelle  
au siège No: 4

Admis  
Walfrid Machabé  
Ovide Labelle

Labelle 8 juillet 1936

Proposé par M. Maher contacteur du  
Village de Labelle secondé par Walfrid Rioux  
journalier du Village de Labelle que M. J. Ovide  
Chatton chef de gare C.P.R. du Village de  
Labelle soit mis en nomination com-  
me conseiller municipal du Village  
Labelle au siège No: 4

Admis

Advenant 9 heures de midi, comme il y a plus que le  
nombre voulu de candidat à la dite charge de conseiller  
au siège numéro 4, j'ordonne que la votation se fasse  
le mardi le 13 juillet 1936 de huit heures du matin à  
six heures du soir.

Je déclare élu par acclamation Monsieur Henri Brassard  
au siège no 3, M. Charles Brassard au siège no 5

Advenant la démission de Monsieur Néphthalie Maher  
au siège no 4, je dois déclarer M. J. L. Chatton élu  
par acclamation au siège no 4, comme conseiller du Village  
de Labelle

Barasa  
 Charles Fuchs  
 not de Montebellm  
 11/7/36

Municipalité du Village de Labelle

Je soussigné Henri Brassard, ayant été nommé conseiller du Village de Labelle au siège no 3. - jure solennellement que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette <sup>charge</sup> au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide  
 Cessement devant moi à  
 Labelle ce 11<sup>ème</sup> jour de juillet 1936 Henri Brassard  
 Cof. S. S. S. Sec. Tr. J. Prof.

Je soussigné Charles Brassard, ayant été nommé conseiller du Village de Labelle au siège no 5. jure solennellement que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide  
 Cessement devant moi à Labelle  
 ce 11<sup>ème</sup> jour de juillet 1936 Charles Brassard  
 Cof. S. S. S. Sec. Tr. J. Prof.

Je soussigné Florila Gratton ayant été nommé conseiller du Village de Labelle au siège no 4, jure solennellement que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité: Ainsi que Dieu me soit en aide  
 Cessement devant moi à Labelle  
 ce 16<sup>ème</sup> jour de juillet 1936  
 J. Gratton

11/7/36

Canada

de Québec

et de Montcalm

## Municipalité du Village de Labelle

Une session régulière du conseil municipal de la Municipalité du Village de Labelle, faisant suite à l'ajournement du quatre du mois courant, et après avis préalablement donné aux conseillers absents à la dernière assemblée, de même aux nouveaux conseillers, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil samedi le onze juillet mil neuf cent trente-six conformément aux dispositions des lois municipales de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents M. P. Forget Maire et sous-maires les conseillers Delfino Dauphin, Charles Brassard, Wilfrid Machabée, Ernest Clarie, Henri Brassard formant quorum, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Charles Brassard Que les minutes du six juin 1936 soient adoptées et signées Adopté

Il est proposé par le conseiller Delfino Dauphin secondé du conseiller Henri Brassard Que les comptes relatifs à l'affaire Vicié soient réclamés à la Municipalité de Benton Joly. Adopté

Il est proposé par le conseiller Delfino Dauphin secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que changement soit fait au rôle d'évaluation en portant de 267 \$ à 179 \$ au nom de M. Raoul Vanis en retranchant celui de Samuel J. H. Vanis et la demande de M. R. Vanis Adopté

Il est proposé par le conseiller Ernest Clarie secondé du conseiller Delfino Dauphin Que le secrétaire

11/7/36 soit autorisé et chargé de remplir les formulaires et autres formalités nécessaires aux personnes qui désirent profiter de la pension payée aux vieillards. Adopté

Il est proposé par le conseiller Léopold Dauphin secondé du conseiller Henri Brassard. Qu'à l'avenir à partir de ce jour le prix du loyer de la salle municipale soit fixé à \$5.<sup>00</sup> laing par an au lieu de \$10.<sup>00</sup> Adopté

Il est proposé par le conseiller Léopold Dauphin secondé du conseiller Melchior Machabée. Que ce conseil autorise la Bell Telephone à déposer ses poteaux à ses frais et dépens, et sur la voie publique, et ce sans responsabilité pour dommages causés par l'érection de ces poteaux, par la Municipalité. Adopté

Voie de motion est donné par le conseiller Henri Brassard. Qu'à la prochaine assemblée régulière de ce conseil il sera soumis amendement au règlement de 1933. Ré: taxe d'affaires Adopté

Il est proposé par le conseiller Melchior Machabée secondé du conseiller Émile Clario. Qu'il soit alloué à M. Antoine Carroque un montant de \$1000.00 comme différence dans le prix du stop coté payé par lui et celui qui aurait fourni la corporation, ce règlement de son compte au montant de \$5.90 en date du 10 Oct 1934. Adopté

Il est proposé par le conseiller Émile Clario secondé du conseiller Henri Brassard. Deux lettres soient envoyées à l'Honorable Adélard Godbout, protestant contre l'emploi de la pelle mécanique et des tris

11/7/36

et autres machineries pour travaux municipaux de voirie dans ce district. Le conseil approuve également les sans-travail présents à cette assemblée pour protester à tel sujet. Adoptée

Il est proposé par le conseiller Després Dauphin secondé par le conseiller Fournier-Blanc. Que le secrétaire soit autorisé à acheter un set de codes municipaux sans jurisprudence. Adoptée

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé par le conseiller Wilfrid Deschabée. Que le compte de la Vie Canadienne International Paper Co. révisé de coupe soit refusé. Adoptée

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Deschabée secondé par le conseiller Després Dauphin. Que les comptes suivants soient acceptés et payés

A. Proulx Homme & Fils	(1)	\$ 91.45	1
Francis Hamelin & Co	(1)	34.37	1
id	(1)	5.93	1
Détail demandé sur compte en date du 30 mai au montant de \$			
Excalaplat Labelle	(1)	6.60	1
id			
Nictor Pharaud	(1)	\$ 11.60	1
Louis Valiquette	(1)	\$ 23.80	1
Jean Gauthier	(1)	\$ 5.60	1
Maxime Branchaud	(1)	\$ 2.00	1
Nictor Pharaud	(1)	9.40	1
Robert Leaviey	(1)	\$ 7.20	1
Credit Foncier Franco Canadien	(1)	\$ 365.75	1
Wilson & Lafleur	(1)	5.25	1
Maxime Branchaud	(1)	\$ 2.00	1

11/7/36	Bureau des Revenus	Grand Bâtiment & Jours	21	12.00
	Wald Macinies		19	4.86
	Les Fournitures Scolaires		19	29.60
	Gaston Kibeault	Coocat	19	50.00
	Welfus Leroux		19	8.00
	Louis Gauthier		19	8.40
	Cédéard Bélisle		19	7.40
	Aldéric Blais		19	7.40
	do		19	2.40
	Janvier Bélisle		19	5.40
	Joseph Dubé		19	7.75
	do		19	27.50
	Céleste Bélisle	Récompense de la Ville 240	19	5.85
	do	Telephone	19	3.65
	Léonidas Lavoie		19	7.20
	Receveur & Godmer		19	.25
				754.81

Ont été lus à cette séance les lettres suivantes.

- Lettre de M. Kuiton Re Chap. no 294 - 2/7/36
- Ministère des Affaires Municipales date du 30 Juin 1936
- Wilson & Rafleur 25 Juin 1936
- Copie de la lettre adressée à M. Maurice Lalonde 11/7/36
- " " " J. H. A. Pequette 7/7/36
- " " " Ministère Travaux Publics 7/7/36
- Lettre de M. Maurice Lalonde 8/7/36
- Reçu Téléphone & Plans de Résolution 26/6/36
- do @ M. Forget 6/7/36
- Reçu Sec. de la Province Re Kavitay 27/6/36
- Bouana & Kibeault 26/6/36

Cette séance aussi compte Services d'Hopitaux & Compte Hosp. Aliénés  
Il est proposé par le conseil

11/7/36

Il est proposé par le conseiller Delphin Dauphin  
 Seconde du conseil Charles Brassard  
 Que la séance soit levée

Adopté

Delphin Dauphin  
 Sec- Trévors

Charles Brassard  
 Maire

Canada

de Québec  
 et de Montréal

1<sup>er</sup> 28/36

Municipalité du Village de Labelle

A une séance régulière du Conseil Municipal  
 du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordi-  
 naire des séances du dit Conseil samedi le pre-  
 mier août mil neuf cent trente-six, conformément  
 aux dispositions du Code Municipal de la Province  
 de Québec et à ses amendements à laquelle session  
 sont présents Messieurs P. Forget Maire et messieurs  
 les conseillers Ernest Alarie, Henri Brassard, Charles  
 Brassard, Welfrid Machabie, formant quorum sous  
 la présidence de Son Honneur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Welfrid Machabie, secon-  
 dé du conseil Ernest Alarie, Que la séance soit ajour-  
 née à huit heures et demie.

Advenant l'heure de huit heures et demie, sont présents les  
 conseillers mentionnés, l'assemblée se continue

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard, secon-  
 dé du conseiller Welfrid Machabie Que les minutes du  
 onze juillet mil neuf cent trente-six soient adoptées  
 et signées

Adopté

Il est proposé par le conseiller Ernest Alarie, secon-  
 dé du conseiller Charles Brassard, Que le conseil

1/8/36

donne autorisation à quiconque a ou aura argent à dépenser en travaux aux fins d'améliorer nos rues et réparer notre port. Cependant les dits travaux à être faits sous la surveillance du Conseil. Adopté

Il est proposé par le conseiller Welfrid Machabée secondé du conseiller Fernand Calarie Que le secrétaire soit chargé de s'adresser au Ministère de la Voirie aux fins d'obtenir qu'une superficie permanente soit faite rue principale; rue de l'église & rue de la Ste. En même temps que pression soit faite à ce que les travaux de voirie à direction M. Desjardis Re gravelage soient commencés sans délai. Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Welfrid Machabée Que le règlement no 82 Re taxe d'affaires soient adoptés avec les amendements faits. Adopté

Il est proposé par le conseiller Welfrid Machabée secondé du conseiller Henri Brassard Que le secrétaire soit chargé par résolution d'écrire au Bureau Dion & Dion l'avisant que ce conseil désire obtenir un règlement des montants qui nous sont d'ici avant de renouveler l'engagement, Adopté

Il est proposé par le conseiller Welfrid Machabée secondé du conseiller Charles Brassard Que les assemblées du conseil municipal à l'avenir soient tenues le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois au lieu du 1<sup>er</sup> mardi à l'heure ordinaire des séances de ce conseil. Adopté

Cette devra être adressée à la commission d'utilité publique au sujet que nos lampes de rues brûlent trop. Adopté

1/8/86

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée  
secondé du conseiller Arthur Clarie. Que le  
montant de \$5.00 soit fixé comme loyer de la salle  
publique pour fins d'assemblées politiques.

Adopté

lettre devra être adressée à Francis Hankin & Co re  
expédition de tuyau de bois

Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée  
secondé du conseiller Henri Brassard. Que les  
comptes suivants soient acceptés et payés

Adopté

Ed. Labelle	(P)	\$ 4.40	P.
Charles Paquette	(P)	5.10	P.
Louis Valliquette	(P)	3.20	P.
Henri Dubé	(P)	1.80	P.
Joseph Dubé	(P)	1.50	P.
id	(P)	23.25	P.
PE Forget	(P)	17.19	P.
Gaspard Labelle	(P)	4.75	P.
Agathe Lavoie	(P)	5.00	P.
Pauland Lecompte	(P)	7.00	P.

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé  
du conseiller Henri Brassard. Que la séance  
soit levée

Adopté

Article lu à cette séance. Lettres suivantes

Commission d'Electricité de Québec 14/7/86

J. H. A. Paquette 13/7/86

J. Maurice Lalonde & J. Mc L. Rogee 22/7/86 & 16/7/86 25/7/86

Agathe Lavoie  
Sec. Trésorier

P. E. Forget  
Maire

Canada  
 Est de Québec  
 Est de Montcalm  
 18/8/36

### Municipalité du Village de Labelle

Une session spéciale du conseil municipal du Village de Labelle, régulièrement convoquée par le secrétaire-trésorier au sujet de l'examen et révision, du Rôle d'Évaluation, et après avis préalablement donné à chacun des membres du conseil, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, mardi le dix-huit août mil neuf cent trente-six conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Messieurs P. L. Forget, Maire et Messieurs les conseillers Charles Brassard & Henri Brassard. N'ayant pas quorum il a été proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Charles Brassard que la séance soit ajournée à lundi le 24 du mois courant au lieu et à l'heure ordinaire des séances.

Acc. Bégin  
 Sec. Trésorier

J. L. Forget  
 Maire

Canada  
 Est de Québec  
 Est de Montcalm  
 24/8/36

### Municipalité du Village de Labelle

Une session spéciale du conseil municipal du Village de Labelle, faisant suite à l'ajournement du dix-huit du mois courant, et après avis préalablement donné aux conseillers absents lors de cet ajournement, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, lundi le vingt-quatre août mil neuf cent trente-six conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec et à ses dispositions

24/8/21

À cette session sont présents Messieurs M<sup>r</sup> For-  
get Maire et Messieurs les conseillers Charles  
Brassard, Henri Brassard, Fernand Alarie et Matton  
formant quorum sous la présidence de Son Hon-  
neur le Maire

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard second  
du conseiller Wilfrid Diachabée Que le rôle d'éva-  
luation tel qu'examiné et amendé à cette séance et  
d'après état fourni par les estimateurs présents, soit  
homologué (adopté) avec les changements suivant  
liste ci-après. Adopté

Lot no 215 Révision sur Bâtiments \$75<sup>00</sup>  
À être ajusté plus tard l'ti no 141 à Dmf. Mac Donald.

Voir au livre de renvoi Re no 152 à payer titres ou si doit  
être considéré comme rev.

Deduction de 77 (soixante-dix sept) acres no 236 (et  
Balance \$5 acres) portés au nom de la Banque Provin-  
ciale du Canada 10 acres évalués au montant de \$200<sup>00</sup>

Porter au nom de R.E. Wagar Partie Lot no 135 et rayer  
le nom de Charles Demoulin.

Deduire de l'évaluation de l'ti 130 au nom de M<sup>r</sup> Forget  
un montant de \$40<sup>00</sup> et augmenter de \$40<sup>00</sup> l'ti no 130  
au nom de Gaston Baudard.

Rayer nom J Brassard sur no 1- et porter au nom de  
Joseph Brisson

Porter nos 16 & 125 au nom de M<sup>r</sup> Forget et rayer nom  
de R. Guinier et une parcelle

27/8/86

Payer au rôle d'évaluation les noms des Electeurs  
suivants, Charles Simoneau, Rodolphe Labelle  
Dme Vve Elie Racine, D<sup>r</sup> G. G. G. G., Ovide Laramie,  
Delphis Jubinville, Fiddy Rock, Hornudas Ouimet, Edouard Bélisle  
R. L. Villeneuve, Théophras Heaciovin, D<sup>r</sup> D. Lemaitre

Porter les nos 290, 291, 292, 293, 294 au nom de Yvona Gratton et  
payer non à M. Peterson, deduire pour Bâtisses et marchandises 25<sup>0</sup>  
du lot no. 294 -

Porter au nom de Succession Bélisle Lot no 180 et payer non  
de Dme Vve D. Bélisle, et porter comme locataires D<sup>r</sup> Edouard Albertin  
Bélisle et Thérèse Bélisle, à la demande d'une Héritière Labelle

Porter au nom de J<sup>r</sup> G<sup>r</sup> Pageau les numéros 56, 57, 58, 59, 45 et payer  
le nom de Dme L. B. Pageau, et Lucien Demoulin comme occupant

Ajouter au rôle d'évaluation les noms suivants  
Cédilard Labelle occupant, Régis Lévesque locataire no 61,  
R. Rainville locataire no 204, Gaétan Gratton fils de l'hop.  
lot no 176

Recherches doivent être faites touchant les titres des numéros  
273, 246, 248, 249, 152 a, 75, 74,

Adopté

Il est proposé par le conseilles Welfrid Macleabie secondé  
des conseilles Yvona Gratton Que la séance soit levée

Adopté

R. J. J. J.  
Waire

C. G. G. G.  
Secrétaire-Trésorier

1918

mada

de Québec  
et de Montréal

## Municipalité du Village de Labelle

Une session générale du conseil municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil mardi le huit septembre mil neuf cent trente-six, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents Messieurs P. Forget, J. Kraton, Émile Clarie, Charles Brassard, Henri Brassard, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Sur lecture des minutes du 1<sup>er</sup> août 1918, le conseiller Émile Clarie demande retrait de la résolution qu'il a proposée en date du 1<sup>er</sup> août 1918 à l'effet d'autoriser quiconque a argent à dépenser pour travaux de bovie ou de pont, pour raison que certains travaux en cours ne sont pas fait sous la surveillance du conseil. Cette demande n'a pas de secondes.

Il est proposé par le conseiller J. Kraton secondé du conseiller Henri Brassard Que les minutes du 7<sup>er</sup> premier, 28, dix-huit, et 24 vingt-quatre août soient adoptées et signées

Adoptées

Il est proposé par le conseiller J. Kraton secondé du conseiller Henri Brassard Que l'inspecteur de voirie soit avisé de surveiller plus étroitement tous travaux faits dans la Municipalité tant dans les chemins que pour trottoirs etc, et que ce dernier fasse rapport de tout ce qui peut lui paraître illégal ou douteux ou sur plainte d'un contribuable

Adopté

8/9/36

Soumise à l'attention du Conseil Local Résistance Publique des Jacqueline Després, cette dernière n'a pas reçu l'approbation du conseil

Étée soumise également à cette séance réclamation de M. Oephonse Saindon au montant de \$102.48 et datée du 8 Septembre 1936. A cet effet il a été proposé par le conseiller Jevila Mattow secondé du conseiller Ernest Delaie, que faisant suite à la dite réclamation ce conseil offre de lui payer en compensation un montant de \$100, représentant environ le coût d'un acte ratifiant ce contrat passé entre la Municipalité et le dit Oephonse Saindon et corrigeant le numéro du dit emplacement vendu, ayant eu erreur de numéro lors de la vente: ainsi que le coût d'un enregistrement; cet offre est cependant sans préjudice à nos droits. C.adopté

A été soumise à cette séance requête de M. H. Tremou de St Jovite Re Service d'Autobus St Agathe - Terre-de-Il est proposé par le conseiller J. C. Mattow secondé de conseiller Charles Brassard; Que ce conseil ne juge, à propos de recommander ce service pour le présent, tenant compte que des démarches sont faites en vue de conserver le service de trains actuels régulières pour St. J.

Que demande soit adressée à M. le Surintendant de la Canadian Pacific aux fins de nous laisser bénéficier du service des trains actuels pour l'hiver, alléguant que les touristes semblent se diriger de plus en plus vers le Nord, de plus que des organisations locales travaillent à attirer chez nous le plus d'étrangers possibles, tant par les sports de la chasse que du ski, et que dans un travail conjoint avec la compagnie, nous nous comptons dans un avenir assez rapproché, la venue de nombreux touristes vous rapportant par le fait même

19/56

des revenus importants rendent votre service payant.

Il est proposé par le conseiller Févile Kraton secondé du conseiller Henri Brassard. Qu'il soit donné à la Compagnie International Paper de voir à repaver leur chemin vis à vis lot no. 141 longeant le blémin de fer L.P. dans un délai de trois jours, si non l'inspecteur de voirie est autorisé par ce conseil à faire ces travaux afin de rendre ce chemin à meilleures conditions. Et le coût des dits travaux à leur en être chargé. Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Févile Kraton. Que ~~demanda~~ le conseil appuie la demande des maires de ce comté aux fins d'insister à ce que le Gouvernement de la Province absorbe les frais d'hospitalisation d'aliénés et des jeunes délinquants, au lieu que ce fardeau soit aux frais des municipalités. Et que copie de la présente soit soumise à notre Honorable Représentant M. J. H. A. Paquette. Adopté

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé du conseiller J. (Nullé)

Il est proposé par le conseiller Févile Kraton secondé du conseiller Benoit Allain. Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Joseph Dubé	9	\$5.00	P.
do	2	6.75	P.
Louis Valiquette	9	.50	P.
Imprimerie de Trarham	9	2.10	P.

Objection est faite sur le compte de M. Wilfrid Machabée et ce dernier est mis de côté \$5.95

8/9/86

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard  
secondé du conseiller Jévide Gratton que la  
séance soit levée Adoptée

Reçue ✓  
Sec. Trésorier

P<sup>re</sup> J. Forget ✓  
Maire

Canada  
Prov. de Québec  
Dist. de Montréal

Municipalité du Village de Labelle

5/10/86

À une session régulière du Conseil Municipal  
du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure  
ordinaire des séances du dit Conseil le mardi  
cinq octobre mil neuf cent trente-six, conformément  
aux dispositions du Code Municipal de la Provin-  
ce de Québec et à ses amendements, à laquelle  
session sont présents Monsieur P<sup>re</sup> Forget Maire  
et Messieurs les conseillers Charles Brassard,  
Welfrid Machabie, Jévide Gratton, Henri Bras-  
sard, Ernest Bélaie, formant quorum sous la  
présidence de Son Honneur le Maire.

Proposé par le conseiller Jévide Gratton secondé  
du conseiller Charles Brassard, Que les minutes  
du huit septembre mil neuf cent trente-six soient  
adoptées et signées Adoptée

Levis de motion est donné par le conseiller Jévide Gratton  
Qu'à la prochaine assemblée il sera soumis un  
règlement fixant le taux de la taxe foncière générale

Il est proposé par le conseiller Jévide Gratton  
secondé du conseiller Welfrid Machabie, Que le  
secrétaire soit autorisé à faire enregistrer les

5/10/56

reglements les plus importants de la Municipalité  
Inconnu le conseiller J. A. Gratton soumet la question  
d'achat d'un coffre-fort pour la Municipalité

Le secrétaire devra écrire à la Compagnie Internatio-  
nal Paper. au sujet de la réparation du chemin  
longeant le lot No: 141,

Information devra être prise chez le greffier, au sujet  
de la cause Vinier, et jugement rendu par le Magistrat  
Palande. en cette cause.

Il est proposé par le conseiller Welfrid Machabée, secondé  
de du conseiller Henri Brassard Que lettre soit  
adressée au Surintendant du Canadian Pacific  
le remerciant de sa lettre en date du 24 Septembre  
Et que malgré ces raisons plausibles, nous compren-  
dons que la compagnie pourrait à peu de frais  
améliorer son service, en attachant un convoi à  
passagers au train du fait du matin partant de  
Labelle vers 7 hrs. Que de cette façon les voyageurs  
seraient très accommodés, qui pourraient par le fait même  
continuer sur le train partant à St. Léger vers 11 hrs  
Adoptée

Il est proposé par le conseiller J. A. Gratton, secondé du  
conseiller Welfrid Machabée. Que M. le secrétaire  
soit chargé d'écrire à M. le Magistrat D. Palande  
expliquant le cas des réclamations faites par l'assis-  
tance Publique Re frais d'Hospitalisation, à différen-  
t Hopitaux, et qu'enquête soit faite sur ces cas  
s'il juge à propos. Et que le tout soit Adoptée  
aussi remis à l'Honorable J. H. C. Pagnette, avec des  
Frais lettre à M. le Maire des noms de ceux qui ont  
été Hospitalisés

5/10/36

M. le Maire étant obligé de s'absenter, quitte le fauteuil, et M. le No-Maire continue de présider l'Assemblée.

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Henri Brassard, qu'il soit pris d'avisur légal, au sujet des terrains affectés de la rente constituée, et des moyens de percevoir les taxes sur les dits lots, en les faisant vendre; et des possibilités de grouper les dits lots pour faire la réclamation de ces taxes

Adoptée

M. le Maire de retour reprend le fauteuil

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Jovila Gratton qu'une copie du contrat de M. E. Forget à Hervé Harbise soit soumise à M. M. Dion & Dion, pour opinion sur la demande de mutation faite par M. Forget avec détails concernant cette vente, notant que l'acheteur n'est pas un homme solvable.

Une lettre soit également envoyée à Dion & Dion relativement à la réclamation que nous avons contre M. J. E. Dion, et continuation d'emploi comme abusur légal

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Ernest Claris que les travaux suivants soient faits

Barreux le tuyau dans le côté chy. Dr Dupreme

Réparer le tuyau coin chy. Godard & Hébert

Poser lesoulures chy. Claris & Belanger

M. l'Ingénieur Vincent (voir Koutubie & Sabon)

11026 Il est proposé par le conseiller Charles Brassard  
secondi des conseillers Jovila Guatton Que demande  
soit adressée à notre député Honorable J. H. A. Paquette  
pour la reconstruction de notre pont traversant la  
Rivière au centre de notre Village, alléguant que le  
pont actuel est dans un état plutôt dangereux et  
que cette demande est faite depuis plusieurs an-  
nées, sollicitant l'envoi d'un ingénieur pour l'exa-  
men des lieux. Un pont en ciment paraît rencontrer  
les désirs des intéressés de cette municipalité.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard  
secondi des conseillers Henri Brassard Que l'avis  
par lettre recommandée soit donné à Messieurs  
Burgeron, Mailloux et Legault de ne point passer  
sur le pont avec des charges de plus de 15 000 livres  
toutes comprises, et que nous les tiendrons responsa-  
bles des dommages pouvant résulter d'une charge  
plus lourde que la pesanteur donnée. Adopté

Demander devra être adressée à l'Honorable J. H. A.  
Paquette Re construction de la route du Parc Mont  
Thémblant et réunissant avec St Michel des Saints  
et pliquant les avantages de la sortie de cette route  
au Village même de Labelle, tant par le parcours  
que par les facilités d'arrivée etc. etc.

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard, secondi  
des conseillers Fernand Clario Que les complé-  
ments soient acceptés & payés

Joseph Dubé	caquaine	⑧	8	4.75	f
Joseph Dubé	Municipal	⑧	8	10.25	f

5/10/36	Leonidas Lavoie	Ⓐ	\$ 1.40	P.
	Adélard Bélisle	Ⓐ	\$ 5.40	P.
	Célestine Labelle	Ⓐ	\$ 3.00	P.
	R. Godard	Ⓐ	\$ 2.24	P.

Adopté  
 Il est proposé par le conseiller J. Léola Gratton  
 secondé du conseiller Henri Brassard que  
 la séance soit levée  
 Adopté

C. Bélisle  
 Sec. Trésorier

R. Forget  
 Maire

Canada  
 Est de Québec  
 Est de Montréal

Municipalité du Village de Labelle

À une session spéciale du Conseil Municipal  
 du Village de Labelle régulièrement convoquée  
 par le secrétaire-trésorier au sujet de

Canada  
 Est de Québec  
 Est de Montréal

Municipalité du Village de Labelle

2/11/36

À une session régulière générale du Conseil Municipal  
 du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure  
 ordinaire des séances du dit Conseil, le deux  
 novembre mil neuf cent trente six conformément aux dis-  
 positions du Code Municipal de la Province de Québec et à  
 ses amendements à laquelle session sont présents  
 Messieurs R. Forget Maire et messieurs les conseillers  
 Wilfrid Machabée, Delphis Dauphin, Charles Brassard,  
 J. Léola Gratton, Henri Brassard, Ernest Clavier, formant  
 le corps complet de ce conseil sous la présidence de Son  
 Honneur le Maire

21/11/36

Il est proposé par le conseiller J. Avila Gratton secondé  
du conseiller Wilfrid Machabée Que les minutes  
du 21<sup>er</sup> octobre 1936 soient adoptées  
et signées. Adoptée

Il est proposé par le conseiller J. Avila Gratton secondé  
du conseiller Wilfrid Machabée Que la couverture de  
la salle municipale soit réparée Adoptée

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé de  
conseillers Delphis Dauphin, Du' à la demande de la loi  
Bell Téléphone, que permission leur soit accordée pour chan-  
gements demandés en date du 28 Octobre 1936, par la majorité  
des membres du conseil sur visite des lieux et approbation  
de ces changements lorsque les employés de la Compagnie  
décideront de faire ces travaux Adopté

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé de  
conseillers Wilfrid Machabée Que M. le secrétaire soit Adopté

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé de  
conseillers Charles Brassard Que la taxe d'eau char-  
gée aux boulangeries maisons privées soit réduite de \$ 5<sup>00</sup> à  
à \$ 15<sup>00</sup> au lieu de \$ 20<sup>00</sup> par année Adopté

Il est proposé par le conseiller Fernand Clario secondé de  
conseillers Wilfrid Machabée Que le secrétaire-trésorier soit  
autorisé à prendre appointment avec Me J. E. Dion en  
l'avisant de préparer son compte, Et que M. le secrétaire  
soit et est par les présentes autorisé à aller rencontrer  
un autre avocat, et Me J. E. Dion, au sujet des rela-  
tions faites pour taxes sur les lots affectés à une  
constituée, et au sujet du compte.  
Lettre devant être envoyée à Me J. E. Dion devant noté

2/1/36

que ce conseil a encore l'intention de se servir de lui comme sourceur légal, mais que nous préférons en avoir à un règlement, avant de lui soumettre de nouvelles causes dont une est urgente  
 Voir à ce même voyage pour l'achat d'un coffre-fort. Adopté

Il est proposé par le conseiller Ernest Celario secondé des conseillers Wilfrid Machabie Que le secrétaire soit et est par la présente autorisé à aller rencontrer M. Beau Demeré et un autre avocat, et à prendre les procédures immédiatement de la façon jugée à propos, en réclamation des taxes sur les lots affectés à une rente constituée et sur lesquels il y a des taxes dues. Adopté

Il est proposé par le conseiller J. A. Statten secondé des conseillers Desplais Dauphin Que la liste des électeurs parlementaires tel que examinée et corrigée, et dressée par le secrétaire soit adoptée Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabie secondé des conseillers Charles Brassard, Que le loyer de la salle municipale chargé au Canton Joly, soit fixé au prix de \$50<sup>00</sup> par année, excluant la Commission Scolaire de la Patriote pour laquelle la Commission Scolaire, sera chargée de \$10<sup>00</sup> sera chargée à la dite Commission, et qu'un avis en conséquence en soit donné à ces deux conseils Adopté

Il est proposé par le conseiller J. A. Statten secondé des conseillers Wilfrid Machabie Que le règlement no. 89 - fixant le taux de la taxe foncière générale pour l'année 1937 soit adopté & homologué avec prélevé à 114% <sup>125 pour 100</sup> Adopté

Il est proposé en amendement par le conseiller Ernest Celario secondé des conseillers Henri Brassard Que la taxe fon-

2/11/56 générale pour l'année 1957 soit fixée à \$1<sup>00</sup> dans le  
 leint traicté 170.

Sur cette division ont voté pour l'amendement, M<sup>r</sup> Ernest Cléaie & Henri Brassard.

Pour la motion principale, J. Arila Scatton, Déphilis  
 Dauphin, Charles Brassard & Wilfred Machabée  
 La motion principale fixant le taux à deux parties et  
 vingt-cinq \$1.25 (1 1/4%) est adoptée. Adoptée

Il est proposé par le conseiller Déphilis Dauphin second  
 du conseiller J. Arila Scatton Que les propriétés &  
 lots sur lesquels sont dues des taxes pour l'année 1955  
 et antérieures à 1955 soient mises en vente au conseil de  
 Comté en réclamation des taxes Adoptée

Il est proposé par le conseiller Wilfred Machabée second du  
 conseiller Henri Brassard Que les comptes suivants  
 soient acceptés et payés

Joseph Dubé	R. Aquaviva	Ⓟ	\$ 20.51	P.
id	R. Municipal	Ⓟ	\$ 2.00	P.
Louis Valiquette	R. Aquaviva	Ⓟ	\$ 4.20	P.
Adélaïde Hélie	id	Ⓟ	\$ 4.00	P.
Eulgyde Poulet	id	Ⓟ	\$ 7.70	P.
Joseph Beyeau	id	Ⓟ	\$ 4.20	P.
Marie Lapointe	id	Ⓟ	\$ 3.40	P.
Francis Hankin & les	id	Ⓟ	\$ 14.40	P.
Dr. A. Dupuis	R. Role d'Evaluation	Ⓟ	\$ 6.00	P.
Wilfred Giroux	id	Ⓟ	\$ 6.00	P.
Oscar Godard	id	Ⓟ	\$ 6.00	P.
Agathe Lisee	id	Ⓟ	\$ 8.00	P.
Agathe Lisee	R. Bureau d'Enregistrement	Ⓟ	\$ 2.60	P.

2/11/36 Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin seconde  
 du conseiller Henri Brandard Que la séance soit levée  
 Adopté

Ont été lus à cette séance lettres suivantes

- Canadian International Paper Co Rockham 13/10/36
- Innocent Freres 20/10/36
- Don Maurice Demers 28/10/36
- do 24/10/36
- M J A E Dion 13/10/36
- L Bertrand & H Paudard 2/11/36
- Bell Telephone Co 28/10/36
- Canadian Pacific Railway 17/10/36
- Canadian International Paper Co 12/10/36
- Magistrat A Lalonde 12/10/36
- Service Assistance Publique 1/10/36
- Dept Secrétaire de la Province 2/10/36

Détails de certaines Propriétés pris au Bureau d'Enregistrement de Not Laurier, ont été donnés par le secrétaire Henri concernant lots appartenant à la Municipalité.

Compte de la Compagnie Eau Int Populeux Re Droits de coupe n'a pas été accepté.

H. E. Joffe Maire

Delphis Dauphin  
 Sec. Trésorier

Canada  
 Province Québec  
 Dist de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

7.12.36

Ci une session régulière générale du conseil municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances des dit conseil

7/12/36

lundi le sept décembre mil neuf cent trente-six  
conformément aux dispositions du Code Municipal  
de la Province de Québec et à ses amendements  
à laquelle session sont présents Monsieur P. G. Fogg  
Maire et messieurs les conseillers, Charles Bras-  
sard, Wilfrid Machabie, Henri Brassard, Delfino  
Dauphin Ernest Clavier, Juvila Gattou formant  
le corps complet de ce conseil sous la Présidence  
de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Juvila Gattou second  
du conseiller Delfino Dauphin Que les minutes  
du deux novembre 1936 soient adoptées & signées  
et qu'amendement soit fait à la résolution adop-  
tée en date du deux novembre 1936, laquelle réso-  
lution devra mentionner Que ce conseil, consent  
à louer la salle municipale à la Municipalité  
de Canton Joly au prix de \$60<sup>00</sup> Soixante piastres  
et que la partie concernant la Commission Scolaire  
de la paroisse soit annulée, Cependant la Muni-  
cipalité de Canton Joly aura le privilège de louer  
cette salle à la dite Commission Scolaire sans  
charge supplémentaire, étant entendu que l'occupation  
de cette salle n'est que pour fins d'assemblées.

(Adopté)

Cevis devra être donné à la Compagnie Canadian  
International Paper qui concernant sa réclamation pour  
droits de coupe au montant de \$99.10 que nous sommes  
informés par l'entremise de l'Honorable J. H. La Paquette  
qu'un arrêté en conseil a été passé à Québec  
en mars dernier aux fins d'annuler ces droits

Il est proposé par le conseiller Delfino Dauphin  
secondi du conseiller Wilfrid Machabie Que des

7/12/36

affiches soient faites pour annoncer sur le pont que le maximum de pesanteur ne devra pas être plus de \$15000 livres truck compris, et largeur des charges pas plus de six pieds, Et que la municipalité ne se tient pas responsable des accidents ou autres dommages pouvant résulter du passage d'une charge excédant les poids et largeur spécifiés. Le secrétaire étant autorisé à faire faire ces affiches.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Delphe Dauphin secondé du conseiller Henri Brassard qu'une demande soit adressée à M. le Député M. Lalonde aux fins d'obtenir octroi pour construction d'un mur de revêtement, longeant la Rivière Rouge vis à vis les lots nos: 139 Rue et 140-170, alléguant que chaque année le chemin public subit des dommages considérables et que les terrains voisins sont en voie de disparaître par les dommages que cause l'Eau de la Rivière à cet endroit.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Delphe Dauphin secondé du conseiller Charles Brassard que le secrétaire soit chargé d'écrire à l'Honorable Secrétaire Provincial M. J. H. La Piquette le remerciant de toute l'attention donnée relativement à notre demande Re Pont du Village, et le priant de bien vouloir nous fournir les détails qui devaient nous être transmis avec sa dernière lettre, en ce qui regarde les plans et estimés, afin que nous puissions avoir une idée du montant auquel nous serions appelés à contribuer.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Jovila Kraton secondé du conseiller Wesley Macchabie que

7/12/86

la demande de M Adilard Fichaud aux fins d'obtenir gratuitement l'eau nécessaire pour la construction et l'entretien d'une patinoire, lui soit accordée, moyennant que M Fichaud se tienne responsable des dommages, Et que si nous avons des plaintes pour désordre que ce privilège sera enlevé. — Adopté

Information devra être prise du Département du Secrétaire de la Province concernant recours sur les personnes hospitalisées à différents Hôpitaux, & pour lesquelles compte est réclamé à la Municipalité.

Copie de la Loi d'Assistance Publique devra être demandée

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Delphis Dauphin & résolu que lettre de remerciements soit envoyée à l'Honorable J-H Le Paquet pour le remercier de tout ce qu'il a pu faire pour nous tant en octrois qu'en autres faveurs. — Adopté

Il est proposé par le conseiller Léola Gratton & résolu à l'unanimité que ce conseil adopte résolution de profonde sympathie à M le secrétaire à l'occasion de la mort de Madame Bilislo. Et la demande de Son Honneur le Maire que copie de la présente résolution soit adressée aux journaux. — Adopté

Il est proposé par le conseiller Fernand Clavier secondé du conseiller Léola Gratton que la demande de mutation de certaines propriétés produite à cette assemblée et datée du 14 Nov 1886 Re lots 274, 250, 211, 190, 191, 53, 300, 171, 237, 49, 64, 23 du cadastre du Village de Labelle soit refusée, raison que ce changement demandé se apparentement fait dans le but de détruire les revenus de la Municipalité. — Adopté

7/12/56

Il est proposé par le conseiller Flavila Gratton secondé  
du conseiller Wilfrid Machabie Que offre soit faite  
à M. Armand Parent pour la vérification des livres  
de cette Municipalité exercice 1956 au prix de  
\$50<sup>00</sup> cinquante piastres, tous frais compris  
Sixt rapports à être fournis, et si toutefois le conseil  
désirait de plus amples informations que ces détails  
soient fournis gratuitement. Mais le conseil préfe-  
rerait de toute façon qu'il vienne rendre son rapport  
lui même sans frais supplémentaires. Adopté

lettres devront être adressées à Messieurs J B Paquette  
& Albert Leassidy, réclamant une lampe brisée  
dans le Pont par leurs jeunes garçons

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin  
secondé du conseiller Flavila Gratton Que demande  
soit faite à M. J A Dion, à quelle condition  
il pourrait faire amender la loi concernant les  
rentes constituées, et aviser l'Honorable Premier Minis-  
tre à ce sujet Adopté

Le secrétaire devra écrire à Wilson, Lafleur Re-  
bodes Municipaux sans jurisprudence

Attendu Que nous avons dans un rayon de quatre  
milles du centre de notre Village au delà de trente  
lacs,

Attendu Que ces lacs considérés un temps comme  
trop difficiles d'accès dû aux montagnes très escarpées  
qui nous en sépare; n'ont jamais été exploités au  
point de vue touristique, quoique quelques uns  
de ces lacs sont très poissonneux et des plus inté-  
ressants; les lacs Blanc, Caribou dans les limites

7/12/36

de notre village à un demi mille et trois-quart de mille de la route la plus proche. Le Lac Vert situé à deux milles et le bout nord Ouest du Lac Tremblant à moins de trois milles.

Considérant que le seul chemin de communication avec le Lac Tremblant est celui qui de la Gare du Lac Mercier longe le Lac Tremblant sur le côté sud Ouest sur une distance de trois milles seulement et qu'il n'est pas pratique de prolonger davantage à cause des conditions du terrain qui l'entoure.

Quel nombre de résidences d'été situées au bout Nord du Lac Tremblant de même que la Municipalité du Lac Tremblant Nord n'ont d'autres moyens de communication que par eau sur une distance de plus de cinq milles du bout Nord Ouest du Lac, où il existe actuellement un chemin d'automobile privé d'une longueur de quatre milles et demi (indiqué en Bleu sur la carte annexée) entre la rivière Leachée sur le côté Nord Est du Lac Tremblant, communiquant avec le Lac Leaché et pouvant servir avantageusement de chemin de communication avec la Route St-Michel des Saints et le district des Trois-Rivières à travers le Parc de la Montagne Tremblante ce qui ne laisserait qu'environ vingt-cinq milles de chemin nouveau pour relier ces deux chemins au Lac Lyprien.

Que dans cette partie Nord du Lac Tremblant se trouve une immense quantité de bois franc d'une partie de cette limite du côté Nord Est du Lac Tremblant laquelle on estime contenir environ vingt-cinq millions de pieds à être coupés environ trois millions par année.

Que ce bois ne peut être transporté au chemin de fer que l'hiver que durant une couple de mois en

7/12/36

passant sur les lacs avec de grands risques et inconvéments nombreux - que comporte ce genre de transport et ce soit à Lac Mercier sur une distance de plus de neuf milles ou à Labelle sur une distance de cinq milles

Que la compagnie qui a entrepris cette opération est à étudier les possibilités d'établir un moulin à vent soit à Lac Mercier ou à Labelle

Que l'établissement d'un tel moulin serait d'une grande importance pour notre localité

D'après un examen sérieux des lieux et du parcours par des hommes ayant toute la compétence nécessaire, nous en arrivons à la conclusion qu'il est non seulement possible mais aussi possible facile de construire un chemin reliant celui déjà existant sur la Rivière Leachie, en passant par les Lacs Blanc, Caribou, Vert et le Bout Nord du Lac Tremblant (Tel que désigné en rouge sur la carte-ci-jointe)

Attendu que ce chemin servirait en même temps le rang n. du Canton Joly, lequel n'a pas de sortie pratique et dans lequel un colou est déjà établi, et aiderait à l'établissement d'un plus grand nombre de nos jeunes gens chez eux et aussi de nombreux touristes sur les Lacs Blanc, Vert, Caribou et Tremblant, et fournirait une sortie des plus avantageuses à ceux déjà établis dans la Municipalité de Lac Tremblant Nord

Attendu Que la construction d'un tel chemin pourrait aussi faire partie d'un projet de chemin par le côté Est de la Montagne Tremblante, communiquant avec St Jovite et de quel s'intéresse M. Barrette Député de Terrebonne

7/12/84

Qu'un tel chemin permettrait ces opérations forestières presque régulièrement durant bon nombre d'années au lieu de quelques mois chaque année. Que nombre de lots propres à la culture devendraient par ce fait accessibles à la colonisation.

En considération de tous ces faits il a été proposé par le conseiller Wliefid Machabie second du conseiller Delphe Dauphin et résolu à l'unanimité. Que ce conseil prie instamment le Gouvernement actuel de bien vouloir nous obtenir la réalisation de ce projet d'intérêt primordial pour notre municipalité, en autorisant de commencer ces travaux dès cet hiver si possible.

Que M. le Maire P. E. Forget, M. D. Guay, le curé M. Javala Gratton & Oscar Godard soient délégués pour aller rencontrer les autorités attitrées à tel fin. Adopté

Il est proposé par le conseiller Wliefid Machabie second du conseiller Delphe Dauphin. Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Joseph Dubé	(19)	£ 5.50	P.
id	(2)	£ 3.00	P.
J. Gratton le bossu & Fleury Des Petites	(19)	£ 10.40	P.
Leónidas Lavoie	(12)	£ 7.70	P.

Il est proposé par le conseiller Delphe Dauphin second du conseiller Henri Brassard. Que la séance soit levée

Ont été lues à cette séance lettres suivantes  
Demande de mutation de propriété par M. Forget au

7/12/36 finis de porter au nom de H. Harbier 14/11/36  
 Armand Parent 22/11/36  
 Entente de Dion & Dion & J. C. Dion par le secrétaire  
 Le règlement de compte 23/11/36  
 Demande de A. Richard Re. Eau Patinoire 6/12/36  
 Hôpital Notre-Dame Montréal 8/11/36  
 Dion & Dion 12/11/36  
 Dept du Secrétaire de la Province avec détails sur  
 des réclamations pour hospitalisation 4/11/36  
 M. J. H. Paquette Re. Pont 2/11/36  
 Id. Id. 17/11/36 23/11/36



Capitulaire  
 Sec. Finances

P. G. Forget  
 Maire

M  
 Canada  
 201 de Québec  
 et de Montréal  
 4/1/37

Municipalité du Village de Labelle

À une assemblée régulière générale du conseil municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances du dit conseil, lundi le quatre janvier 1937 mil neuf cent trente-sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Monsieur P. G. Forget Maire et Messieurs les conseillers Charles Brassard, Henri Brassard, Wilfrid Machabie, J. Evila Gratton, Ernest Clavier formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller J. Evila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Machabie que les minutes du 7 Dec 1936 soient adoptées & signées

